

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2017, R-3970-2016**

**CONCILIATION DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION AVEC LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT**

(000 \$)

N° de ligne

1	Additions en immobilisation à la base de tarification de 2017 (Gaz Métro-6, Doc. 3, p.2)	Répartition des investissements selon les différents plans de développement et années de réalisation des travaux					
2		Plan de développement 2013 réalisé en 2017 (note 1)	Plan de développement 2014 réalisé en 2017 (note 2)	Plan de développement 2015 réalisé en 2017 (note 3)	Plan de développement 2016 réalisé en 2017 (note 4)	Plan de développement 2017 réalisé en 2017 (note 5)	
3	Total développement du réseau excluant les contributions clients et le Biométhane	59 225	205	17	13 866	18 405	26 732
4	Total	59 225	205	17	13 866	18 405	26 732

Il existe un délai entre le moment où une vente est signée et le moment où les coûts de construction seront engagés. Ce délai varie en fonction de l'envergure du projet, de la catégorie de marché et du type de travaux qui seront effectués. Ainsi, une portion des coûts de construction sera encourue durant l'année de signature de la vente et la portion résiduelle sera engagée durant les années subséquentes de la signature de la vente.

8	Investissements en immobilisation du plan de développement 2016-2017			Répartition des investissements selon le plan de développement 2017 et années de réalisation des travaux			
9	Investissements en immobilisations du plan de développement 2016-2017 (Gaz Métro-3, Doc. 2) (note 6)	Ajustement pour projets majeurs non approuvés par la Régie	Investissements en immobilisations du plan de développement 2016-2017 excluant les projets majeurs non approuvés par la Régie		Plan de développement 2017 réalisé en 2017 (note 5)	Plan de développement 2017 réalisé en 2018 et années suivantes (note 7)	
10	an 0	52 793	0	52 793		26 732	26 061
11	an 1	1 684		1 684			1 684
12	an 2	1 225		1 225			1 225
13	an 3	508		508			508
14	an 4	246		246			246
15	an 5	0		0			0
16	Total	56 456	0	56 456		26 732	29 724

**note 1**

Le montant de 205 k\$ représente les coûts qui seront engagés en 2017 relativement au projet d'extension de réseau - Côte de Terrebonne Phase 1 et Phase 1 B (D-2013-160) qui avaient été inclus dans le plan de développement 2013.

**note 2**

Le montant de 17 k\$ représente les coûts qui seront engagés en 2017 relativement au projet d'extension de réseau - Côte de Terrebonne Phase 1 C (D-2013-160) qui avaient été inclus dans le plan de développement 2014.

**note 3**

Le montant de 13 866 k\$ représente les coûts qui seront engagés en 2017 relativement aux projets Bellechasse (D-2015-200) et Beauharnois (D-2015-070) qui avaient été inclus dans le plan de développement 2015.

**note 4**

Le montant de 18 405 k\$ représente la portion des coûts qui seront engagés en 2017 relativement au plan de développement de 2016.

**note 5**

Le montant de 26 732 k\$ représente la portion des coûts qui seront engagés en 2017 relativement au plan de développement de 2017.

**note 6**

Le classement, en année, des investissements en immobilisation du plan de développement 2016-2017 ne représente pas une hiérarchie en termes d'années financières. Il s'agit plutôt d'un classement établi en termes d'années relativement à des projets et ce, sans égard à l'année financière dans laquelle ceux-ci seront réalisés. L'an 0 représente ainsi la période d'investissement en infrastructure nécessaire avant que le projet ne soit mis en service. L'an 1 du projet débute dès la date d'ouverture de compteur. Les coûts présentés lors des années 1 à 5 représentent les investissements additionnels tels que les coûts de branchements encourus pour les clients qui vont se joindre au projet ultérieurement.

**note 7**

Le montant de 29 724 k\$ représente la portion des coûts qui seront engagés en 2018 et au cours des années subséquentes relativement au plan de développement de 2017.